

LUMIÈRE SUR LES LAURÉATS

5 projets ont été distingués par le jury de la troisième édition des Trophées de l'éclairage exemplaire AFE/ID Efficience Territoriale. Les lauréats recevront leur prix en septembre. à Marseille, lors des 41e Journées nationales de la lumière de l'AFE (lire également page 47).

Mettre en valeur les pratiques exemplaires des maîtres d'ouvrage, partager les démarches durables tout en favorisant les investissements pérennes : voici en une phrase les objectifs des Trophées de l'éclairage exemplaire AFE/ ID Efficience Territoriale[©].

Pour la troisième édition de ces Trophées, plus d'une vingtaine de projets ont été étudiés par le jury. Avec une nouveauté pour cette année : une volonté de récompenser l'exemplarité plutôt que la seule innovation. La qualité des projets présentés témoigne du dynamisme des collectivités et maîtres d'ouvrage, quelle que soit leur taille, en matière d'éclairage.

Trois critères ont été pris en compte pour départager les

- La qualité de la démarche technique
- L'aspect exemplaire de celle-ci
- La qualité environnementale du projet

5 PROJETS RÉCOMPENSÉS

- Catégorie éclairage public plus de 20000 habitants Ville de Paris
- · Catégorie éclairage public moins de 20000 habitants **SDE 65**
- Mise en valeur du patrimoine Ex aeguo Ville de Marseille et le Syndicat Intercommunal d'Énergies d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN)
- · Coup de cœur du jury CHU de la Réunion

Ces trophées permettront aux lauréats de valoriser leurs démarches et leur engagement au niveau national. Ils seront remis les 24 et 25 septembre au Palais du Pharo à Marseille lors des 41° Journées nationales de la lumière de l'AFE.

Ces Trophées sont organisés par l'Association française de l'éclairage (AFE) et votre magazine de l'innovation territoriale (ID Efficience Territoriale), avec l'ensemble de leurs partenaires : Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales (SNDGCT), la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), l'Association des techniciens territoriaux de France (ATTF), l'écoorganisme Récylum et Lux, la revue de l'éclairage.

ORGANISÉS EN PARTENARIAT AVEC







44



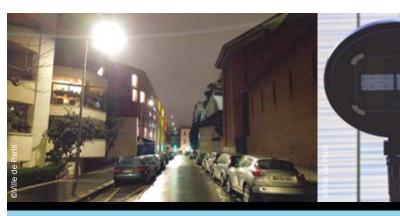




CATÉGORIE ÉCLAIRAGE PUBLIC PLUS DE 20 000 HABITANTS **VILLE DE PARIS**

Du smart-lighting pour une rue parisienne

La Ville de Paris expérimente, rue Bourdelle, une installation d'éclairage public de type «smartlighting», incluant de la détection de présence associée à la télégestion au point lumineux. L'objectif premier étant d'éclairer juste en réduisant les consommations d'énergie, et de faire de cette expérimentation un projet pilote innovant de la ville intelligente de demain. Les capteurs de mouvements, implantés directement dans les luminaires prennent en compte tous les types d'usages (piétons, cycles et véhicules). Ils sont complétés par un procédé de télégestion au point lumineux permettant une remontée des données en temps réel et un contrôle direct et ciblé sur les installations.



LES CHIFFRES

15 POINTS LUMINEUX CONCERNÉS

CATÉGORIE ÉCLAIRAGE PUBLIC MOINS DE 20 000 HABITANTS **SDE 65**

Eclairer juste pour mieux observer le ciel

Ancien et énergivore, l'éclairage public de la station de ski de La Mongie générait un fort halo lumineux, gênant l'observation du ciel étoilé depuis l'observatoire astronomique du Pic du Midi. Le projet développé a permis de mettre en œuvre un éclairage peu énergivore, capable de s'adapter aux fortes fluctuations saisonnières de fréquentation de la station, ainsi qu'aux conditions climatiques (neige), et aux besoins d'observation du ciel depuis le Pic du Midi. Comment? Grâce à une solution d'éclairage connecté à base de LED, télégérée par un logiciel communiquant, développant des scénarios en fontion

de la fréquentation saisonnière et de l'enneigement, et pouvant se piloter en temps réel. Ce projet exemplaire servira de modèle pour les autres stations de ski des Pyrénées.

LES CHIFFRES

101 POINTS LUMINEUX

Référent du projet : Bruno Rouch, directeur général SDE65



45

CATÉGORIE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE:

VILLE DE MARSEILLE

Une mise en lumière tout en finesse

Classé monument historique depuis 1982, l'Arc de triomphe de la Porte d'Aix, au cœur du 3^e arrondissement de Marseille, est un édifice dont l'idée de sa construction remonte à 1784...Mais il faudra attendre 1823 pour que ce projet se concrétise, et 1837 pour son inauguration! Ces dernières années, un vaste programme de rénovation et de requalification du secteur a permis de mieux mettre en valeur le monument. Une transformation qui passe aussi par une mise en lumière de l'Arc de triomphe de la Porte d'Aix. À la nuit tombée, celle-ci offre aux Marseillais et touristes une nouvelle facette de l'édifice, dont le jeu de lumière, tout en sobriété, souligne discrètement les finesses architecturales du monument.



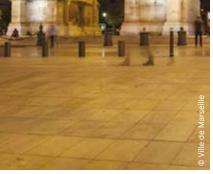
LES CHIFFRES

115 000 €: montant de l'investissement

76 POINTS LUMINEUX

9,1 KWH: consommation électrique annuelle estimée

Référent du projet : Laurent Robert, SNE





CATÉGORIE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE (EX AEQUO) :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES D'ÉQUIPEMENT ET D'ENVIRONNEMENT DE LA NIÈVRE (SIEEEN)

La nuit, la mairie change de visage

Dans le cadre de l'aménagement de la place de la mairie de Saint-Léger-des-Vignes, dans la Nièvre, une réflexion a également été engagée sur la mise en lumière du bâtiment. Parée de pierres apparentes, la mairie prend une autre dimension lorsque le jour s'efface. Une dizaine de points lumineux (réglettes LED) ont remplacé le cordon lumineux qui ornait la mairie lors des fêtes de fin d'année. Le nouveau système permet d'illuminer le bâtiment en toute circonstance. L'éclairage dynamique et multicolore mis en place s'adapte aux différentes manifestations organisées par la commune.

LES CHIFFRES

18 912 €: montant de l'investissement

11 POINTS LUMINEUX (réglettes Led)

46

402 KWH/AN: consommation électrique estimée (soit 57 €/an)

Référente du projet : Bénédicte Martin - Chargée de communication

COUP DE CŒUR DU JURY

CHU DE LA RÉUNION

Un nouvel éclairage pour l'hôpital



Le CHU de La Réunion s'est engagé dans un vaste chantier de rénovation de l'éclairage de ses voies et parkings. Cette opération s'est traduite par le déploiement de points lumineux respectant la réglementation d'accessibilité des ERP (établissement recevant du public). L'utilisation de Led a permis de diminuer la puissance unitaire des points lumineux. Pour mieux gérer cet éclairage, l'allumage et la réduction de l'intensité sont pilotés via un système de détection de présence sur chaque luminaire. De même, un procédé permet aux luminaires de communiquer entre eux, et au système de faire remonter les reports de pannes et les données pour mieux suivre les économies d'énergie.

LES CHIFFRES

1,5 M€: montant de l'investissement

71 POINTS LUMINEUX

44 MWh: gains énergétiques estimés/an

Référent du projet : Emmanuel Rivière, CHU de la Réunion



JOURNÉES NATIONALES DE LA LUMIÈRE DE L'AFE, DU 24 AU 26 SEPTEMBRE - MARSEILLE

NOUVELLES MÉTHODOLOGIES ET DÉMARCHES EN ÉCLAIRAGE EN FRANCE

Dans un contexte de forte évolution des réglementations françaises et européennes, les 41es JNL de l'AFE proposent de faire un point sur les nouvelles méthodologies et démarches en matière d'éclairage, de mettre en avant la valeur ajoutée et les compétences nécessaires de l'éclairage d'aujourd'hui. En complément des évolutions technologiques et scientifiques, de nouveaux critères (garanties après-vente, impacts sanitaires, biodiversité...), de nouvelles démarches, notamment participatives, et de nouvelles justifications (bilan carbone, études d'impact...) doivent désormais être intégrés dans des feuilles de route qui devront être mises en place dans les années à venir. Ces nouvelles méthodologies et démarches seront détaillées par les acteurs politiques, médico-sociaux et économiques qui ont répondu à l'invitation de Cédric Lewandowski, Président de l'AFE, pour intervenir lors de ces journées organisées avec le soutien de la Ville de Marseille.

D INFOS PRATIQUES UNL 2018, du 24 au 26 septembre 2018, à Marseille.

D PROGRAMMES ET INFOS SUR http://www.jnl-afe.fr/marseille2018 ; afe@afe-eclairage.fr

|6%

c'est ce que représente l'éclairage public dans la consommation énergétique totale des collectivités locales.

47